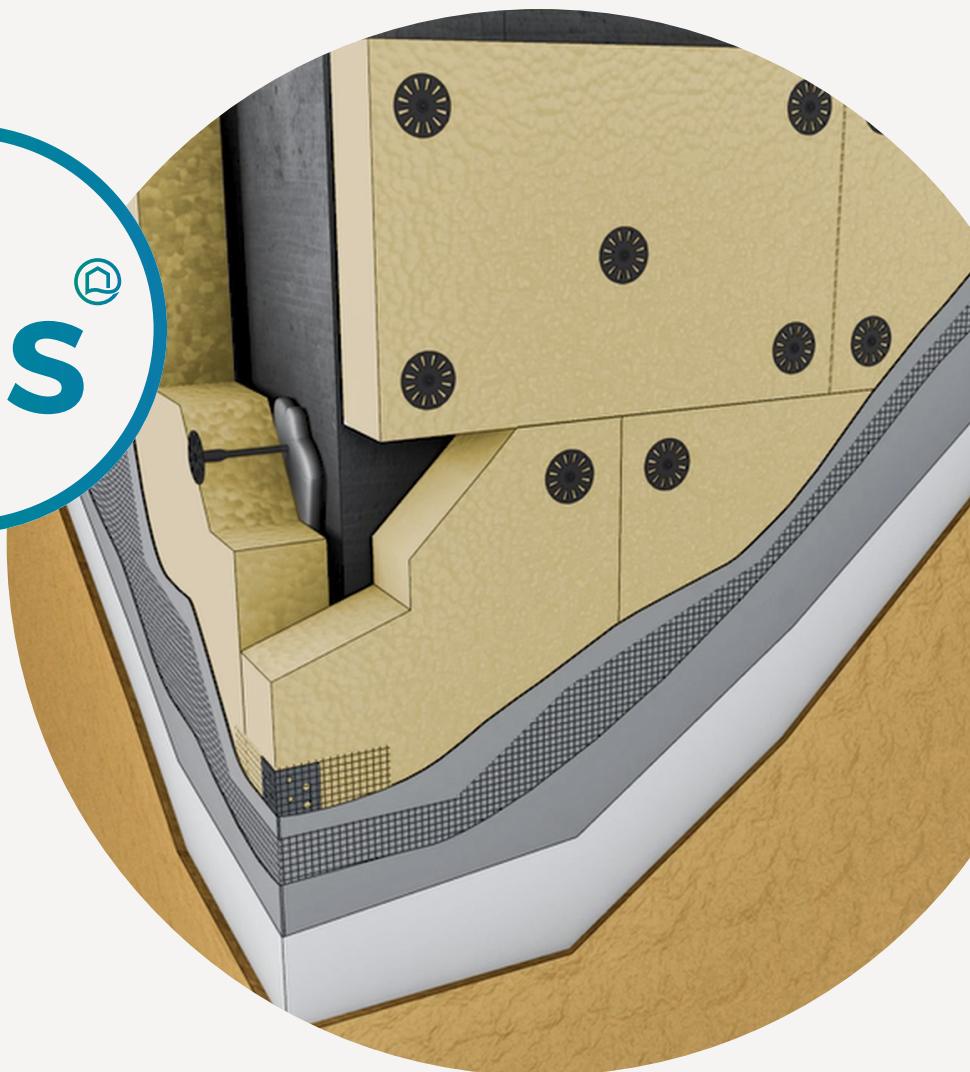


GUIDE DE MISE EN ŒUVRE DE LA SOLUTION DOREMI

DÉCEMBRE 2025

GUIDE RESTORE



SOMMAIRE

INTRODUCTION	4	
1	OBJECTIF DE CE GUIDE	5
2	DOMAINE D'APPLICATION	6
	2.1. ZONE D'APPLICATION	7
	2.2. MAISONS VISÉES	7
	2.3. LISTE DES SITUATIONS TRAITÉES	7
3	REEMPLACEMENT DE LA MENUISERIE ET MISE EN ŒUVRE ITE (ETICS FIBRE DE BOIS)	9
	3.1. PHASAGE DES TRAVAUX	11
	3.2. LOT MENUISERIES	12
	3.2.1 Conditions générales	12
	3.2.2. Conditions particulières	12
	3.2.3. Étapes principales de mise en œuvre	12
	3.2.4. Réception de l'ouvrage fini, entretien et usage	14
	3.3. LOT ITE (ETICS EN FIBRE DE BOIS)	14
	3.3.1. Conditions générales	14
	3.3.2. Conditions particulières	15
	3.3.3 Étapes principales de mise en œuvre	16
	3.3.4. Réception de l'ouvrage fini, entretien et usage	18
4	MISE EN ŒUVRE ITE (ETICS EN FIBRE DE BOIS) ET ISOLATION DES COMBLES PERDUS	19
	4.1. PHASAGE DES TRAVAUX	21
	4.2. LOT ITE (ETICS EN FIBRE DE BOIS)	22
	4.2.1. Conditions générales et conditions particulières	22
	4.2.2. Les étapes principales de mise en œuvre	22
	4.2.3. Réception de l'ouvrage fini, entretien et usage	23

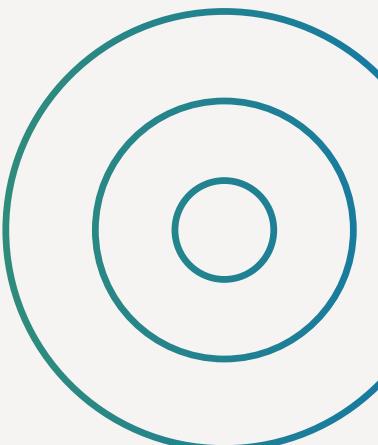
4.3. LOT COMBLE PERDU	24
4.3.1. Conditions générales	24
4.3.2. Conditions particulières	24
4.3.3. Les étapes principales de mise en œuvre	24
4.3.3. Les étapes de mise en œuvre	25
4.3.4. Réception ouvrage fini	25
4.3.5. Entretien et usage	25
(5) MISE EN ŒUVRE SARKING ET ITE EN FIBRE DE BOIS	26
5.1. PHASAGE DES TRAVAUX	28
5.2. LOT RAMPANTS (SARKING EN FIBRE DE BOIS)	29
5.2.1. Conditions générales et conditions particulières	29
5.2.2. Les étapes de mise en œuvre	29
5.2.3 Réception de l'ouvrage fini, condition d'usage et d'entretien	31
5.3. LOT ITE (ETICS EN FIBRE DE BOIS)	32
5.3.1. Conditions générales	32
5.3.2. Conditions particulières	32
5.3.3. Les étapes principales de mise en œuvre	32
5.3.4. Réception de l'ouvrage fini, entretien et usage	32
(6) TRAITEMENT ESCALIER ET MISE EN ŒUVRE ITE (ETICS EN FIBRE DE BOIS)	33
6.1. PHASAGE DES TRAVAUX	35
6.2. LOT ESCALIER	36
6.2.1. Conditions générales et conditions particulières	36
6.2.3. Réception de l'ouvrage fini, entretien et usage	36
6.3. LOT ITE (ETICS EN FIBRE DE BOIS)	37
6.3.1. Conditions générales	37
6.3.2. Conditions particulières	37
6.3.3. Les étapes de mise en œuvre	37
6.3.4. Réception de l'ouvrage fini, entretien et usage	38



INTRODUCTION

Le projet RESTORE constitue l'un des projets du programme PROFEEL. Ce projet piloté par le CSTB vise à soutenir le développement de solutions de rénovation innovantes et répliables pour la maison individuelle. La plupart des solutions étudiées dans ce projet s'appuient sur des techniques non courantes et leur utilisation dans des projets de rénovation est de la responsabilité des entreprises qui les mettent en œuvre.

Le présent document à destination des artisans se focalise sur la mise en œuvre de certains gestes de rénovation extraite d'une gamme de solutions développées par l'un des cinq groupements (appelé également équipe de conception RESTORE) ayant été sélectionnée et accompagnée dans le cadre du projet RESTORE. La gamme de solutions complète est décrite dans un Guide technique consultable sur le site [Pro'Réno](#).



1

OBJECTIF DE CE GUIDE

L'objectif de ce guide est de fournir un ensemble d'informations sur la mise en œuvre des solutions techniques développées par l'équipe de conception DOREMI dans le cadre du projet RESTORE et décrites sous la forme de gammes dans le guide technique associé. Pour le dimensionnement de la solution, il convient de consulter le guide technique correspondant à la solution.

Sans prétendre être exhaustives, les informations contenues dans ce guide ont pour but de fournir une base technique la plus fiable possible en vue de faciliter l'appropriation de la solution DOREMI par d'autres acteurs de la construction. Le présent guide se limite à la description de la mise en œuvre de certaines combinaisons de lots (gestes de rénovation) développées dans le cadre du projet RESTORE par l'équipe DOREMI.

Le présent guide contient en particulier les éléments d'information suivant :

- Les conditions préalables à la pose en mettant l'accent sur le phasage des travaux
- Les moyens humains et matériels nécessaires
- Les étapes clés et illustrées de la mise en œuvre
- Les points d'attention particuliers liés à la mise en œuvre.

Les termes techniques utilisés dans ce document peuvent dans certains cas ne pas correspondre aux termes exacts définis dans les textes réglementaires. Cette vulgarisation a pour but de faciliter la lecture et la compréhension du document par le plus grand nombre.

Bien que prenant la forme d'un calepin de chantier, le présent guide n'en a pas le statut. Les images ne sont pas contractuelles.



DOMAINE D'APPLICATION

Les conditions d'application des solutions, dont la mise en œuvre est décrite dans le présent guide, sont détaillées dans le Guide technique établi dans le cadre du projet RESTORE par l'équipe DOREMI. Il convient de s'y référer avant de mettre en œuvre les solutions décrites ci-après.

2.1. ZONE D'APPLICATION

Les solutions choisies, basées sur des systèmes d'isolation thermique par l'extérieur avec isolant en fibre de bois sous enduit, ne seront applicables qu'en climat de plaine (< 900 m d'altitude) et hors des zones humides (Fascicule de Documentation FD P20-651).

Selon l'exposition au vent et la zone sismique, il conviendra de se référer à l'avis technique de l'isolant et aux « Règles pour la mise en œuvre en zones sismiques des systèmes d'isolation thermique extérieure par enduit sur isolant » (Cahier du CSTB 3699-V3 de mars 2014), pour déterminer le nombre et la disposition des chevilles de fixation des panneaux d'isolant.

2.2. MAISONS VISÉES



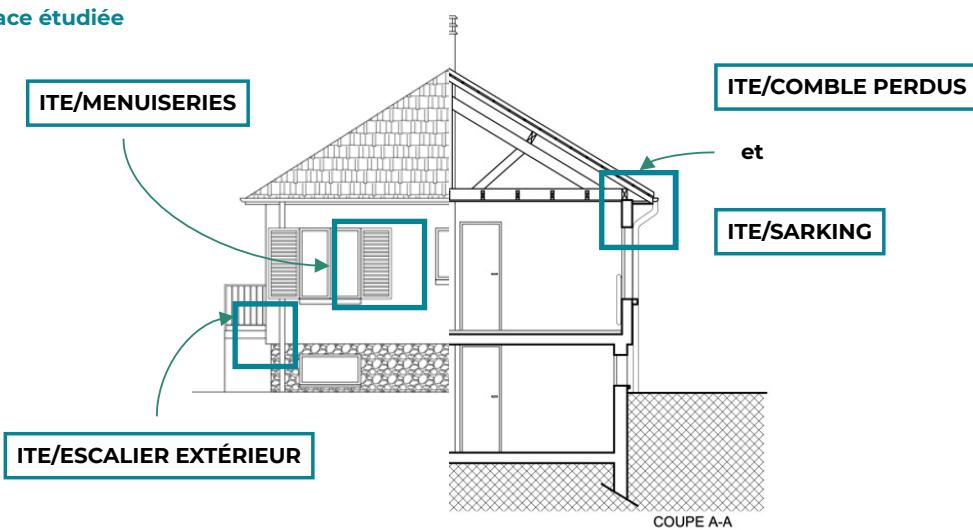
 **B3.1** Maison autonome type Chalandon (1969-1974) 

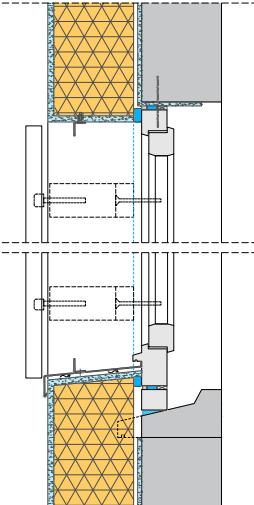
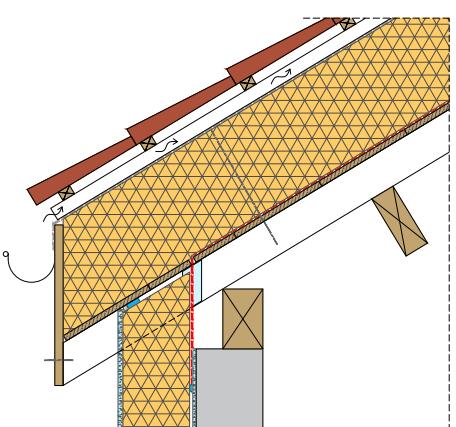
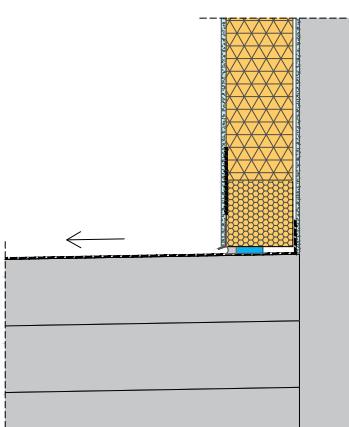


 **B2.2** Maison jumelée ou en bande (1955-1965) 

2.3. LISTE DES SITUATIONS TRAITÉES

FIGURE 1 Interface étudiée



Situation traitée	
INTERFACE : MENUISERIE / ITE ETICS FDB	Mise en œuvre d'une fenêtre neuve en tunnel au nu extérieur sur rejingot reconstitué et traitement de l'interface avec une ITE de type ETICS réalisée après – pose de volets battants sur prolongateur de gond à rupture thermiques.
	Mise en œuvre d'une ITE de type ETICS et traitement de l'interface dans le cas d'une isolation de comble réalisée après.
Situation traitée	
INTERFACE : SARKING / ITE FDB	Mise en œuvre d'une ITE de type ETICS et traitement de l'interface dans le cas d'une isolation de rampant de type SARKING réalisée en premier.
	Mise en œuvre d'une ITE de type ETICS et traitement de l'interface avec un escalier existant.
INTERFACE : ESCALIER / ITE FDB	
	



REEMPLACEMENT MENUISERIE ET MISE EN ŒUVRE ITE (ETICS EN FIBRE DE BOIS)

Situation traitée

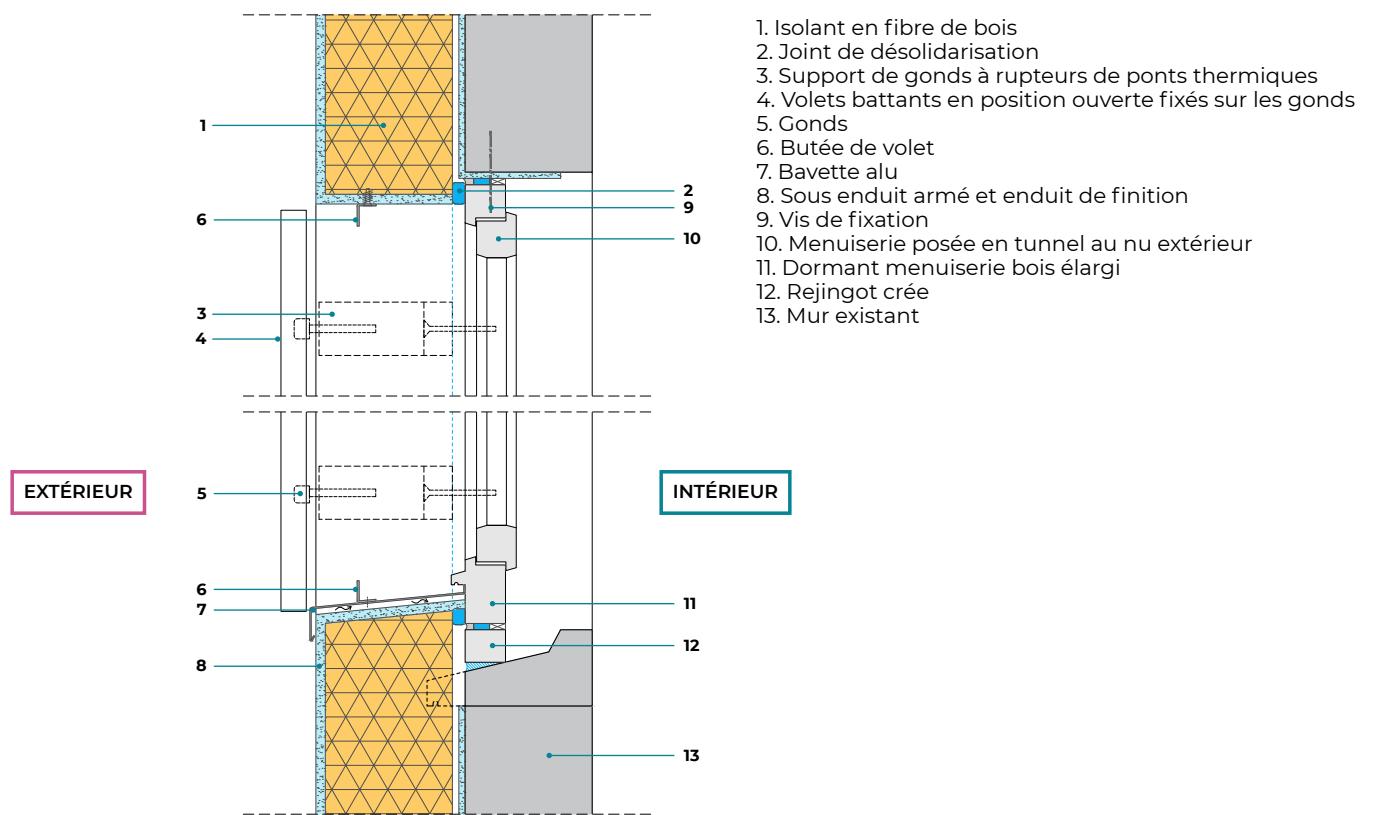
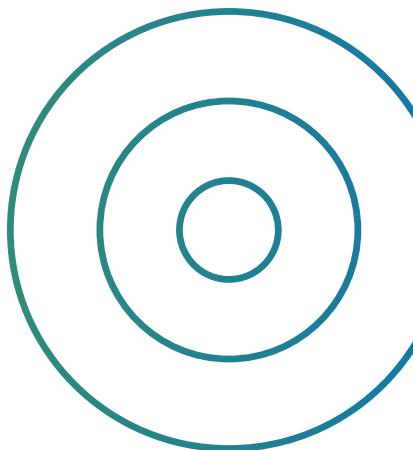
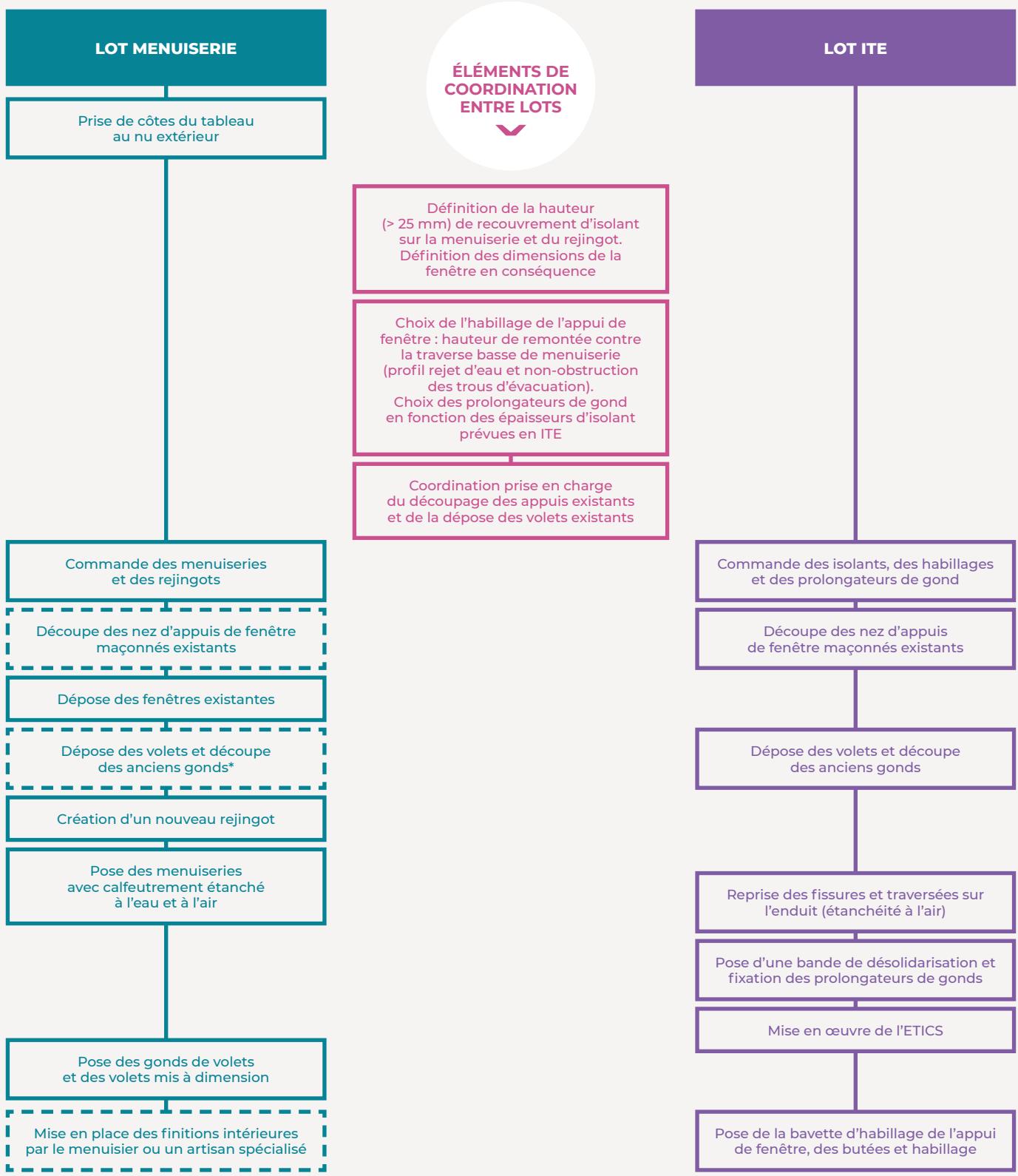


FIGURE 2 Remplacement menuiserie et mise en œuvre
ITE (ETICS en fibre de bois)



3.1. PHASAGE DES TRAVAUX

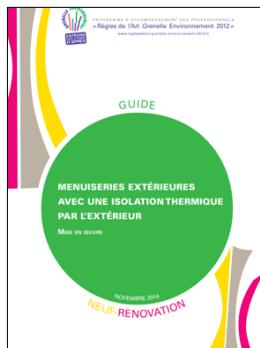
Commencer par la mise en œuvre de la fenêtre permet de faciliter la réalisation de l'étanchéité à l'air et à l'eau de la fenêtre et de limiter les risques de défauts.



— — Optionnel

3.2 LOT MENUISERIES

3.2.1 Conditions générales



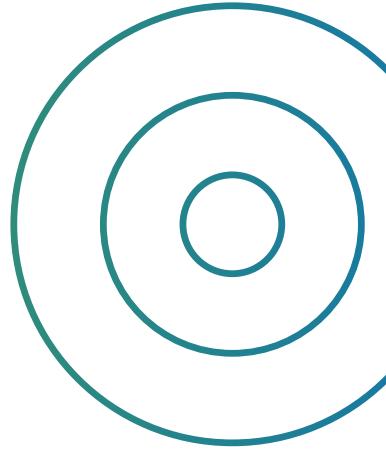
Pour en savoir plus

Consultez le guide
RAGE (154 pages – nov 2014)



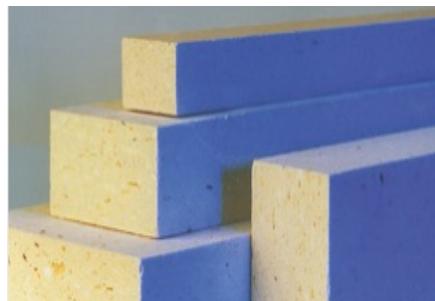
Pour en savoir plus

Consultez le Calepin de chantier
(62 pages – Juillet 2017)



Matériaux spécifiques

3.2.2. Conditions particulières



Pièce d'appui (rejingot) en matériau imputrescible (PU rigide, bois classe 4...)

3.2.3. Étapes principales de mise en œuvre

Étape 0. État existant

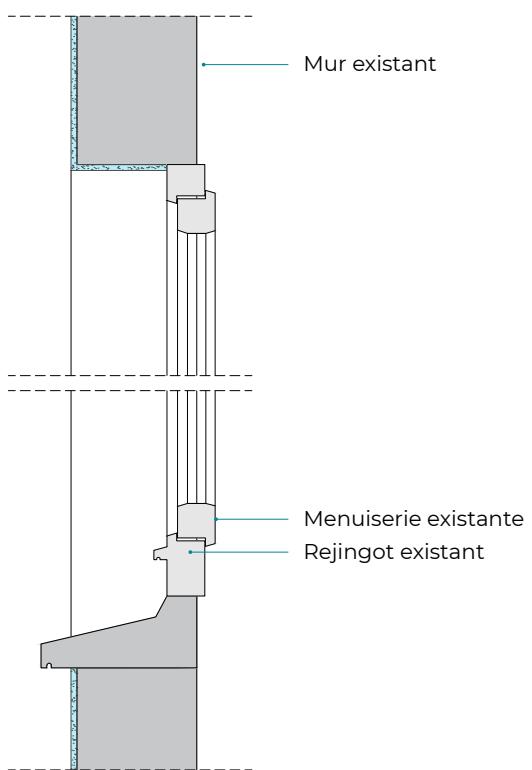
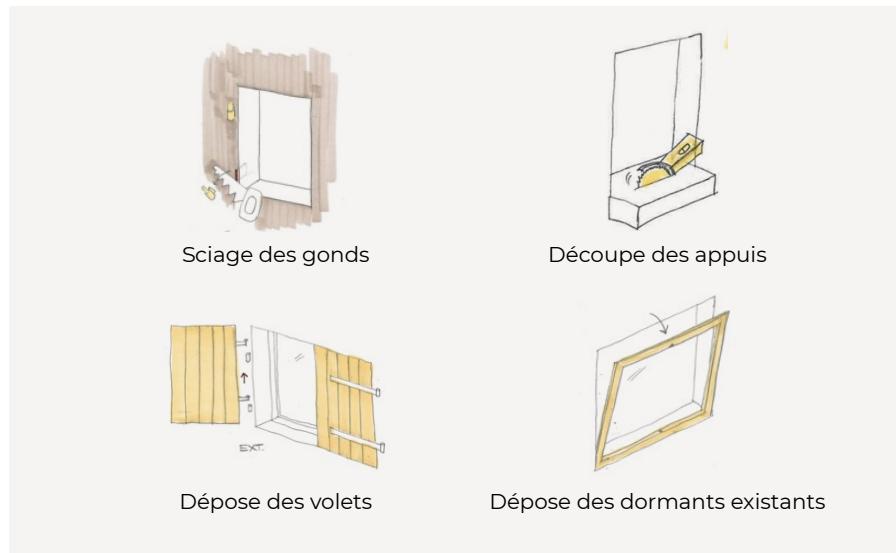


FIGURE 3 État existant

Étape 1. Dépose des éléments existants



- La dépose d'une fenêtre existante implique une reprise intérieure des habillages (coffrage de l'ancien rejingot, reprise des enduits de finition...).

FIGURE 4 Dépose des éléments existants

Étape 2. Pose du nouveau rejingot

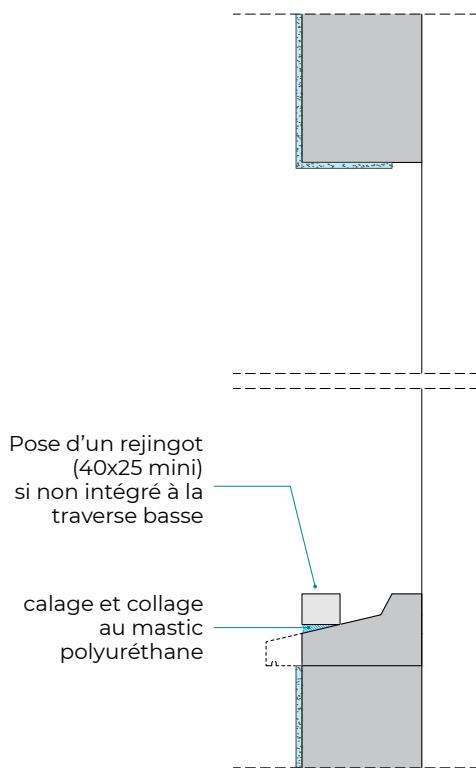
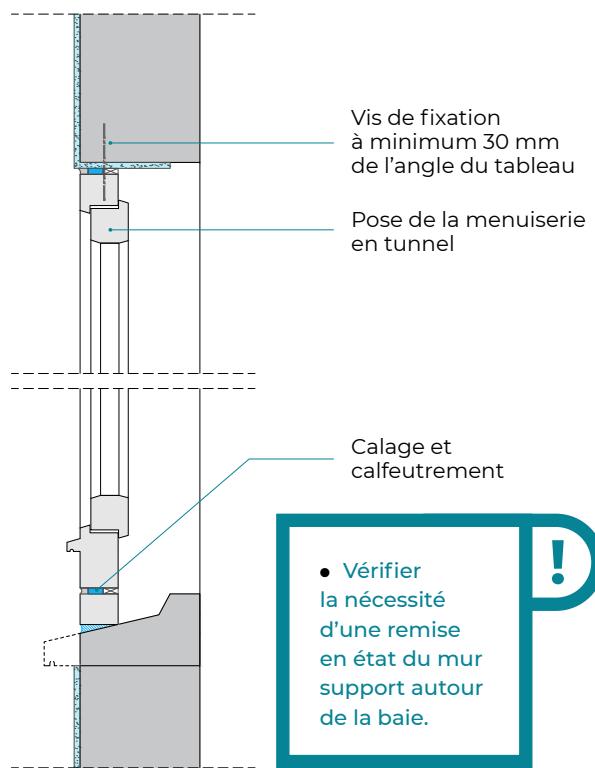


FIGURE 5 Pose du nouveau rejingot

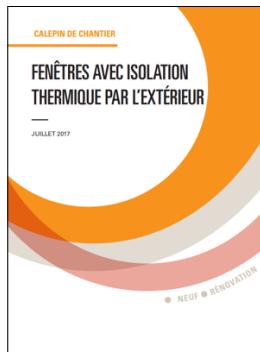
Étape 3. Mise en œuvre de la nouvelle fenêtre



- Vérifier la nécessité d'une remise en état du mur support autour de la baie.

FIGURE 6 Mise en œuvre de la nouvelle fenêtre

3.2.4. Réception de l'ouvrage fini, entretien et usage



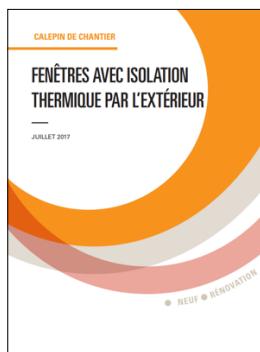
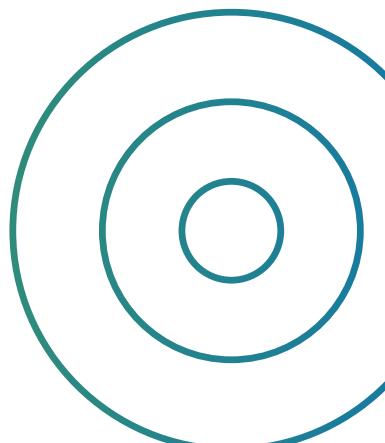
Pour en savoir plus

Consultez le Calepin de chantier
(62 pages – Juillet 2017)

3.3. LOT ITE (ETICS EN FIBRE DE BOIS)

3.3.1. Conditions générales

Pour les conditions minimales de mise en œuvre, préparation des supports, critère de choix des matériaux et accessoires...



Pour en savoir plus

Consultez le Calepin de chantier
(62 pages – Juillet 2017)

Pour en savoir plus

Consultez le Lot ITE (ETICS)
Recommandations professionnelles
(184 pages – Juillet 2022)

3.3.2. Conditions particulières

Pour les conditions minimales de mise en œuvre, préparation des supports et critères de choix des matériaux se référer aux avis techniques ou DTA (Document Technique d'Application) de procédés d'enduit sur isolant en fibre de bois. CSTB - L'évaluation des produits de construction : des informations vérifiées

Conditions particulières de stockage

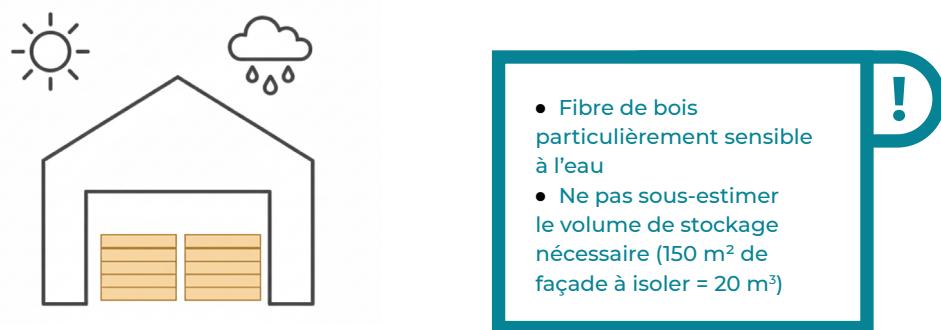


FIGURE 7 Stockage des isolants

Matériaux spécifiques



FIGURE 8 Matériaux spécifiques – interface menuiserie/ITE

3.3.3. Étapes principales de mise en œuvre

Étape 4. Fixation des prolongateurs de gonds

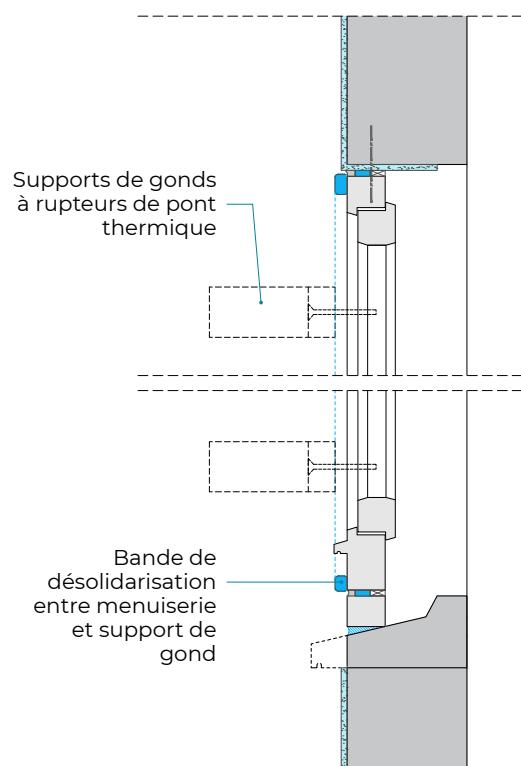


FIGURE 9 Fixation des prolongateurs de gonds

- Pour la désolidarisation, privilégier l'utilisation d'une mousse imprégnée qui pourra être découpée plus facilement en cas de remplacement de la menuiserie.



Étape 5. Pose de l'isolant

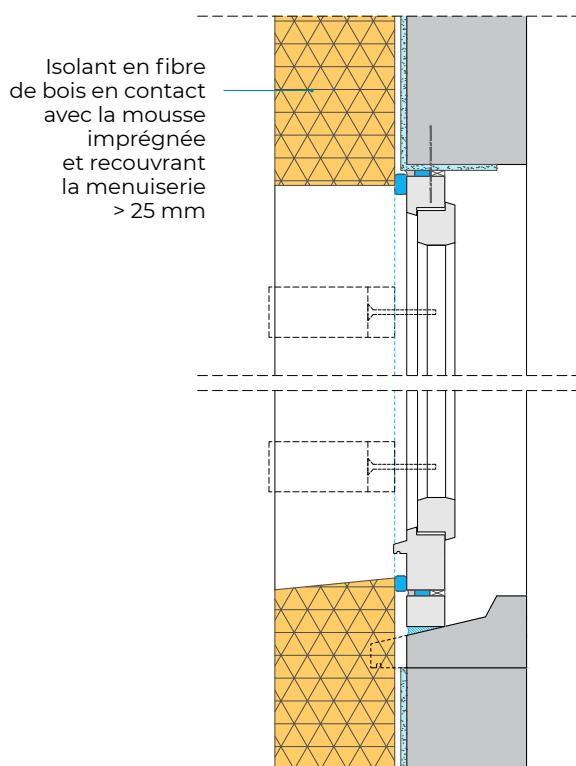


FIGURE 10 Pose de l'isolant

- Reprise des enduits existants si fissurés.
- Mise en œuvre conformément au CPT 3035-V3 et aux avis techniques des procédés utilisés.
- Forme de pente à découper dans l'isolant.
- Protéger l'isolant de la pluie et du soleil en attendant la pose de l'enduit peut s'avérer nécessaire.



Étape 6. Réalisation des enduits et pose des habillages extérieurs

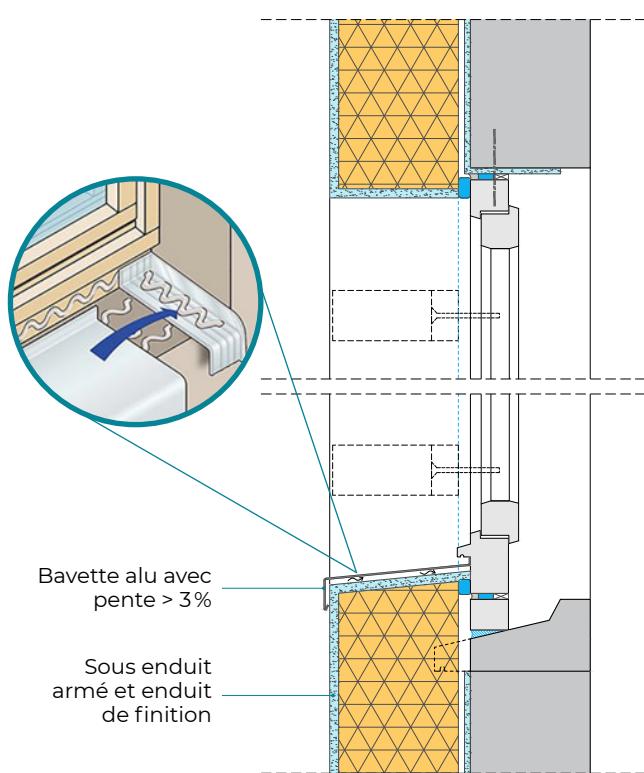


FIGURE 11 Réalisation des enduits et pose des habillages extérieurs

- Traitement des points singulier autour de la fenêtre selon cahier 3025-V3 (mouchoirs, baguette d'angles...).



Étape 7. Fixation des gonds et des volets

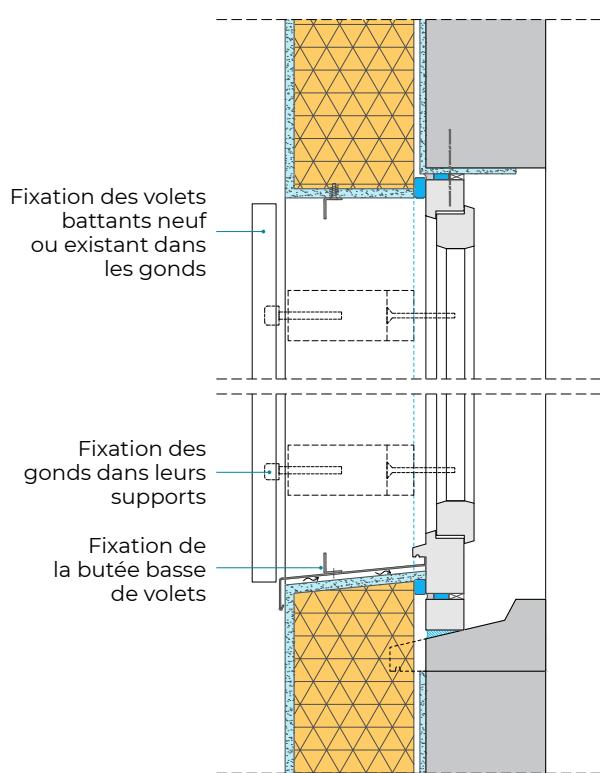
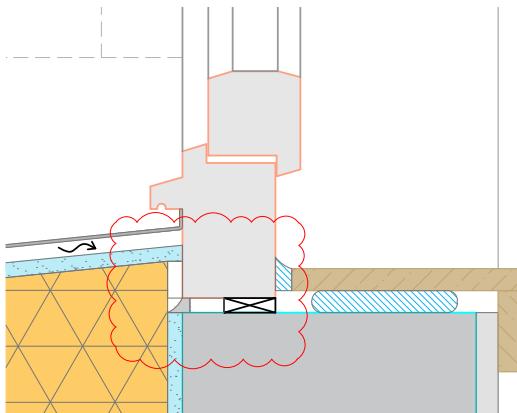


FIGURE 12 Fixation des gonds et des volets

- La conservation des volets existants nécessite une reprise de dimension. La fixation de la butée basse des volets nécessite la réalisation d'un joint silicone pour bien étanchéifier.
- La fixation des butées dans la fibre de bois nécessite l'utilisation de fixations spécifiques.
- Prévoir des dispositifs limitant l'ouverture et les chocs de la fenêtre contre les tableaux.
- Alternatives à la fixation des volets :
 - arrêt spécial ITE (tige allongée vissée avec cheville dans la maçonnerie). Arrêt vissé dans le prolongateur de gonds à insérer dans l'isolant avant la mise en place de l'enduit armé (étape 5) ;
 - bloc-volet fixé sur le volet avec un bras de blocage manipulable depuis le tableau.



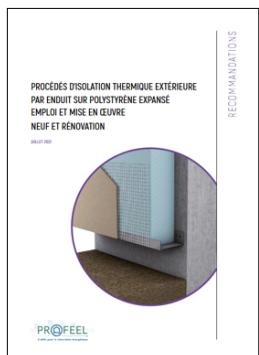
Étape 8. Réalisation des habillages intérieurs



! • La mise en œuvre d'habillage intérieur peut avoir une incidence sur le confort d'été en masquant l'inertie des murs. Un compromis est à trouver entre l'aspect esthétique et la conservation de l'inertie du mur en choisissant des matériaux adaptés.

FIGURE 13 Réalisation des habillages intérieurs

3.3.4. Réception de l'ouvrage fini, entretien et usage



Pour en savoir plus

Consultez le Lot ITE (ETICS)
Recommandations professionnelles
(184 pages – Juillet 2022)

Pour en savoir plus

Consultez le PV Réception travaux
(enduit) – Pro'Réno



MISE EN ŒUVRE ITE (ETICS EN FIBRE DE BOIS) ET ISOLATION DES COMBLES PERDUS

Situation traitée

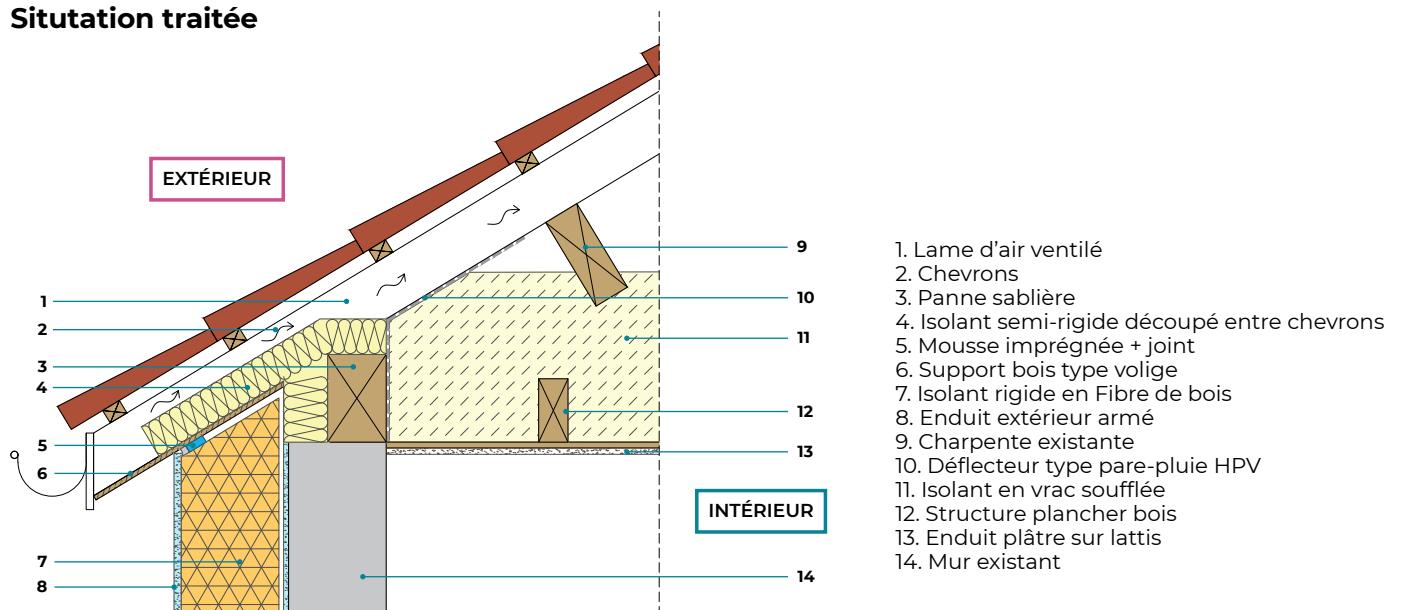
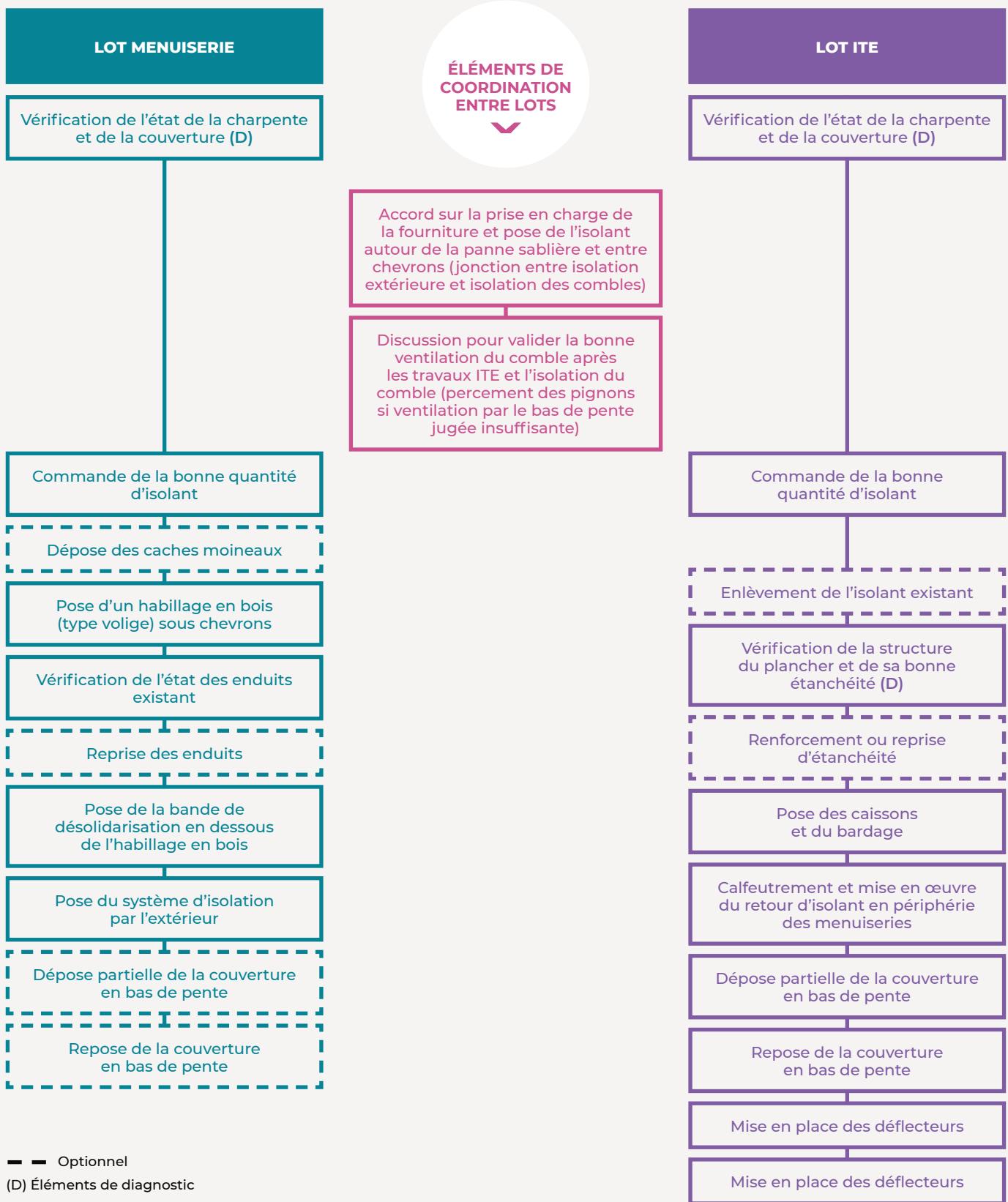


FIGURE 14 Mise en œuvre ITE (ETICS en fibre de bois) et isolation des combles perdus

4.1. PHASAGE DES TRAVAUX

Commencer par l'isolation des murs permet un confort de travail pour détailler en périphérie, facilite la pose de l'isolation sur la panne sablière et entre chevron sans risquer d'endommager le déflecteur (non encore installé), permet de finaliser le passage des réseaux électriques ou chauffage dans les combles.



4.2. LOT ITE (ETICS EN FIBRE DE BOIS)

4.2.1. Conditions générales et conditions particulières

Se référer aux paragraphes 3.3.1 et 3.3.2

4.2.2. Les étapes principales de mise en œuvre

Étape 0. État existant

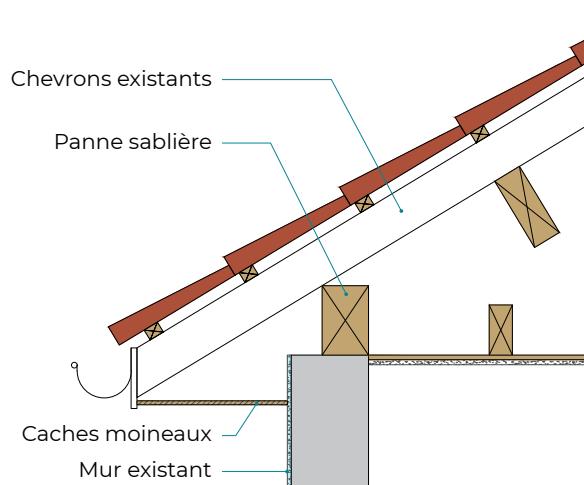


FIGURE 15 État existant

Étape 1. Dépose des cache-moineaux et mise en place du support bois

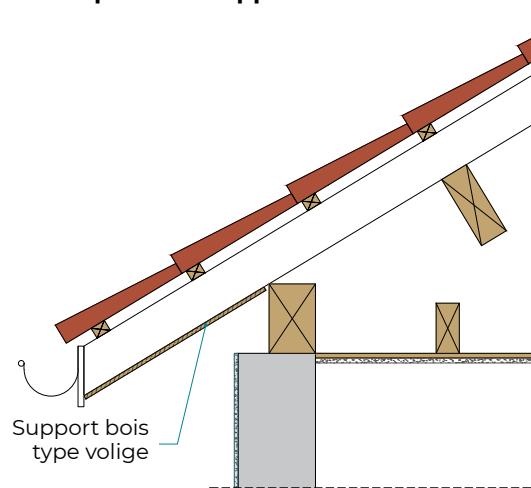


FIGURE 16 Dépose des cache-moineaux et mise en place du support bois

- Vérifier l'état de la charpente et de la couverture pour éviter tout infiltration et problème structurel.



Étape 2. Mise en œuvre de l'isolation extérieure

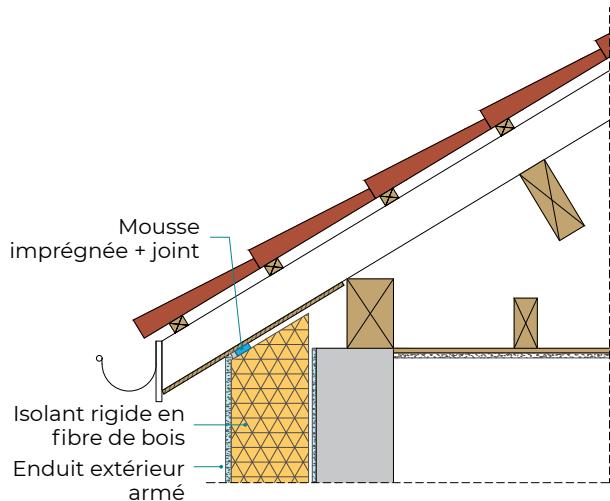


FIGURE 17 Mise en œuvre de l'isolation extérieure

Étape 3. Découverte partielle pour isoler l'interface

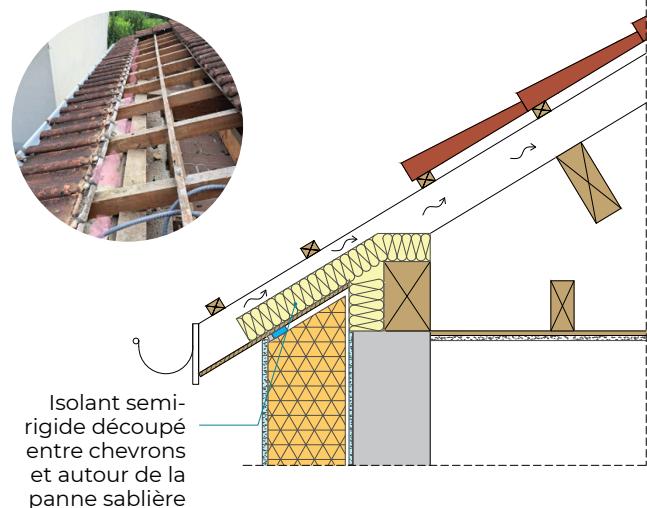


FIGURE 18 Découverture partielle pour isoler l'interface

- Reprise des enduits existants si fissurés.
- Mise en œuvre conformément au CPT 3035-V3 et aux avis techniques des procédés utilisés.
- Désolidariser l'ITE de tout point dur.
- Protéger l'isolant de la pluie et du soleil en attendant la pose de l'enduit peut s'avérer nécessaire.



- Épaisseur d'isolation entre chevron inférieur à la hauteur des chevrons pour permettre la circulation d'air entre l'isolant et la couverture.
- Vérifier l'étanchéité à l'air à la périphérie du plancher de comble et traité par le dessus si nécessaire au moyen d'un calfeutrement en mousse ou l'installation d'une membrane d'étanchéité.



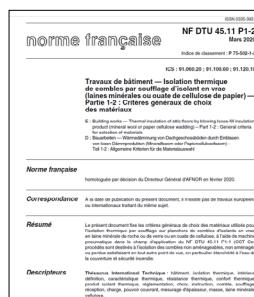
4.2.3. Réception de l'ouvrage fini, entretien et usage

Se référer au paragraphe 3.3.4

4.3. LOT COMBLE PERDU

4.3.1. Conditions générales

Conditions minimales, préparation des supports, clauses techniques, critère de choix des matériaux et accessoires.



Pour en savoir plus

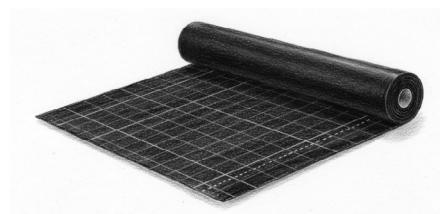
Consultez le NF DTU 45.11 – P1-1
Clauses techniques

Pour en savoir plus

Consultez le NF DTU 45.11 – P1-2
Choix des matériaux

4.3.2. Conditions particulières

Matériaux spécifiques



Déflecteur de type écran de toiture

FIGURE 19 Matériaux spécifiques – interface ITE/comble perdu

4.3.3. Les étapes de mise en œuvre

Étape 5. Mise en place d'un déflecteur

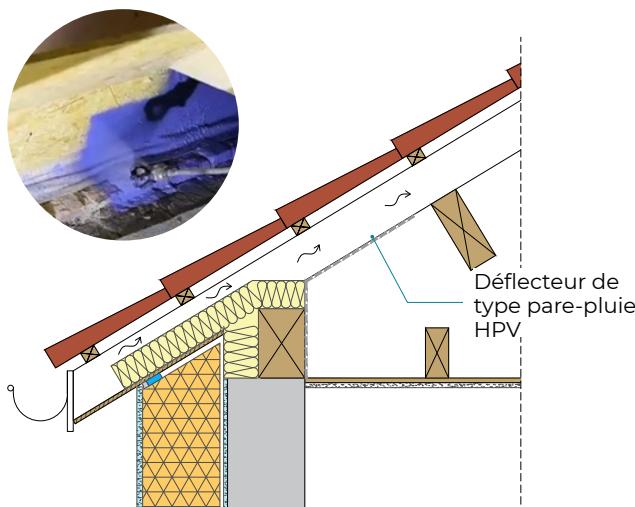


FIGURE 20 Mise en place d'un déflecteur

- Avant de démarrer tout travaux d'isolation du plancher, vérifier l'état structurel et de l'étanchéité à l'air du plancher haut. Traitement étanchéité et renfort si nécessaire (voir photo ci-dessus).
- La pose du déflecteur est indispensable afin d'empêcher le transport d'isolant au contact de la couverture et l'obstruction de la ventilation.



Étape 6. Soufflage de l'isolant

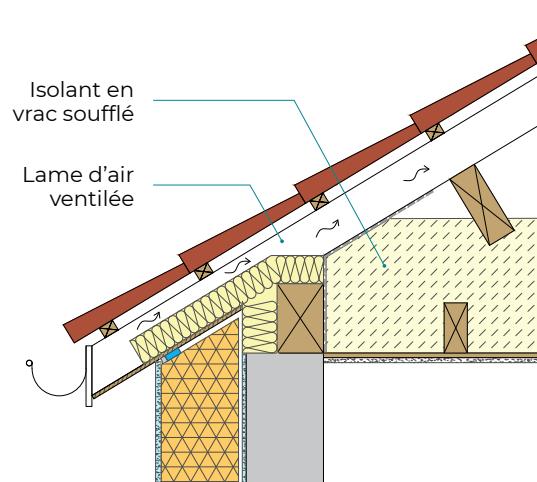


FIGURE 21 Soufflage de l'isolant

- Respecter les préconisations du DTU 45.11 en particulier les réservations liées à la sécurité incendie.
- En cas de remplacement des rives de toiture, s'assurer du maintien des conditions de ventilation existante.



4.3.4. Réception ouvrage fini

La fiche d'autocontrôle pour l'isolation des combles perdus contient les sections suivantes :

- INFORMATIONS CHANTIER**: Nom, Adresse, Date début, Date fin.
- INFORMATIONS INTERVENANTS**: Intervenant 1, Intervenant 2, Intervenant 3, Intervenant 4.
- AVIS DE RECEPTION**: Date de réception.
- L'AUTOCONTROLE EN 6 ETAPES**: Un diagramme montrant 6 étapes : CONCEPTION, PREPARATION DU TRAVAIL, TRAVAIL, RECUPERATION.
- AVANT**: Un QR code et une URL (<https://www.bati-public.fr/>) pour accéder à la plateforme d'autocontrôle.

Pour en savoir plus

Consultez le PV réception-combles-perdus

4.3.5. Entretien et usage

Se référer aux DTU 45.11



MISE EN ŒUVRE SARKING ET ITE EN FIBRE DE BOIS

Situation traitée

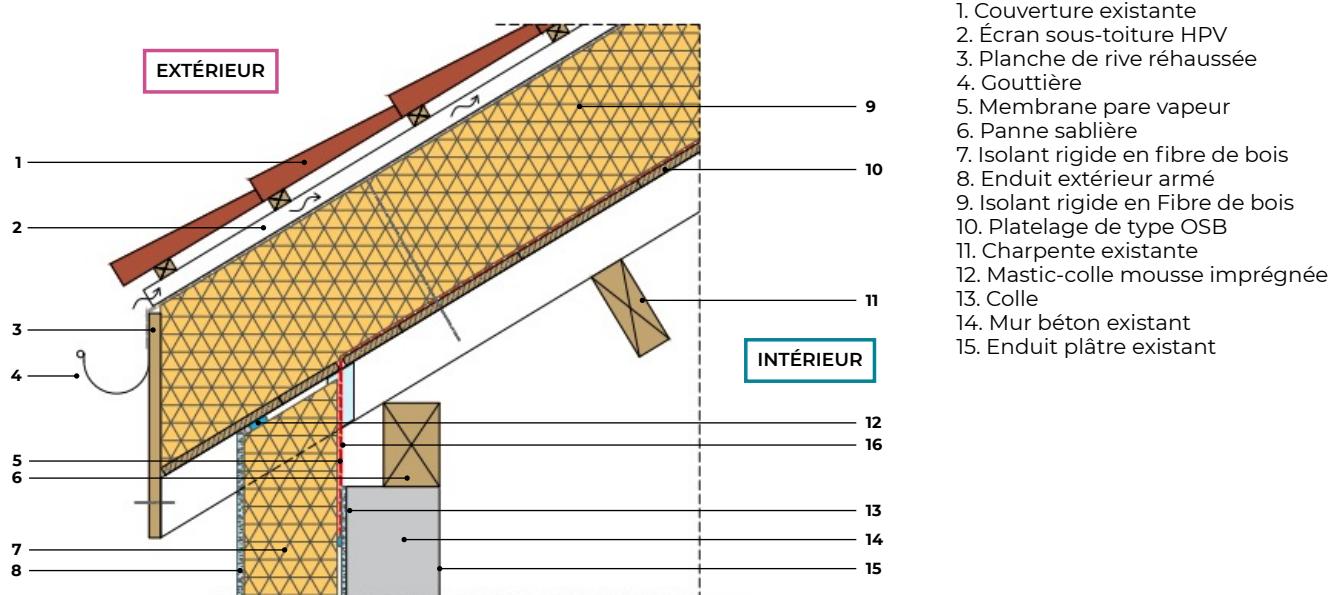
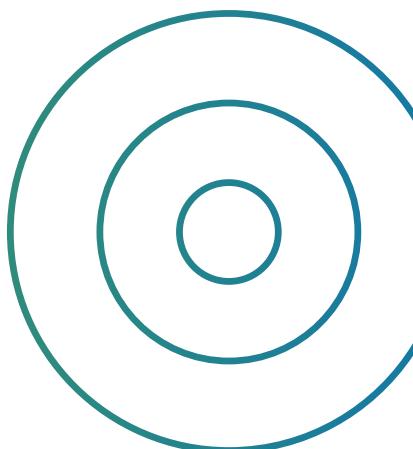
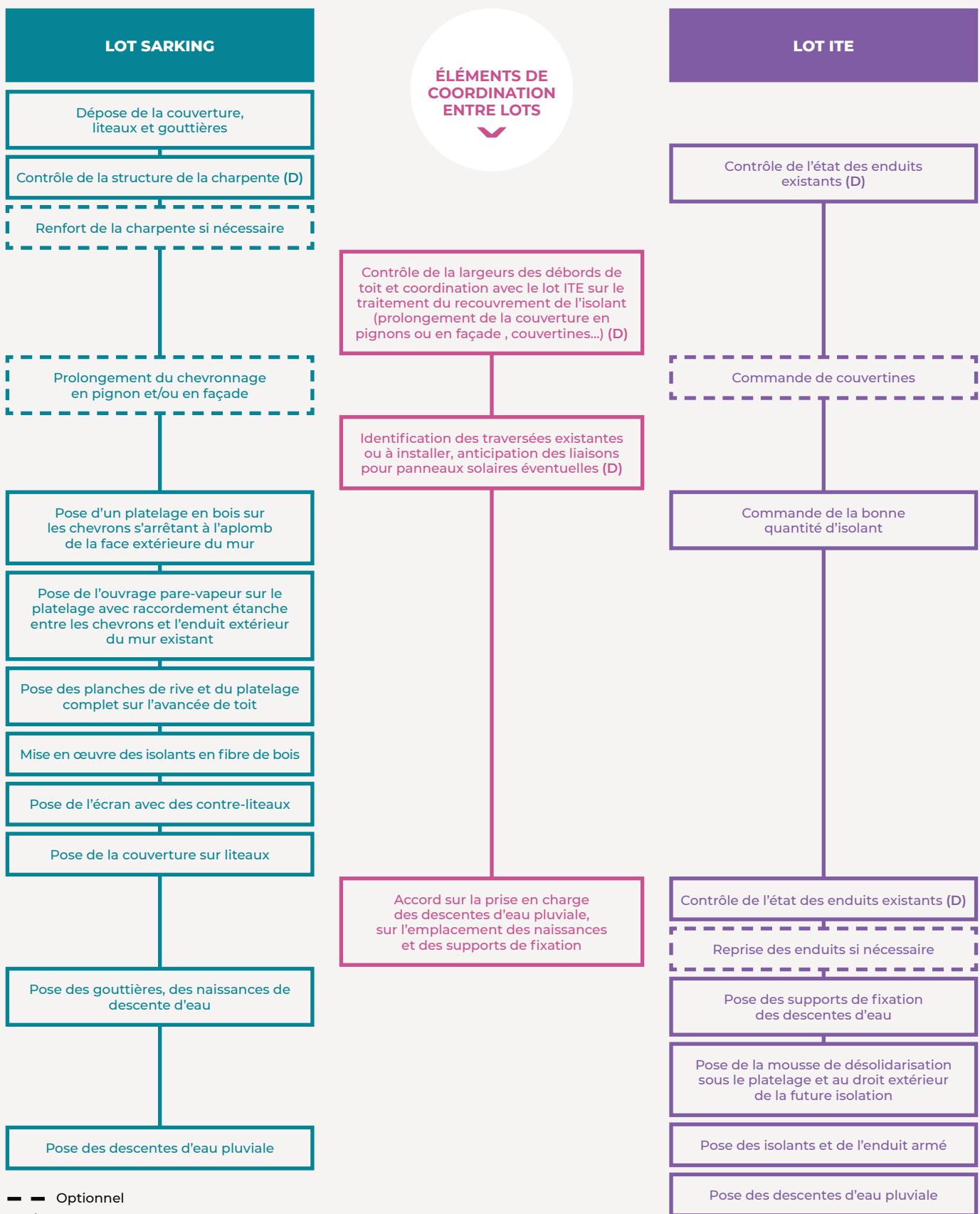


FIGURE 22 | Mise en œuvre sarking et ITE
(ETICS en fibre de bois)



5.1. PHASAGE DES TRAVAUX

Commencer par la mise en œuvre du sarking permet d'anticiper la continuité de l'étanchéité à l'air et en particulier sa continuité avec l'enduit extérieur de la paroi existante (fonction d'étanchéité à l'air...).



5.2. LOT RAMPANTS (SARKING EN FIBRE DE BOIS)

5.2.1. Conditions générales et conditions particulières

Les conditions minimales pour la mise en œuvre, préparation des supports, critères de choix des matériaux... Se référer aux avis techniques ou DTA (Document Technique d'Application) des procédés de sarking visés. CSTB - L'évaluation des produits de construction : des informations vérifiées.

Conditions particulières de stockage



FIGURE 23 Stockage des isolants

5.2.2. Les étapes de mise en œuvre

Étape 0. État existant

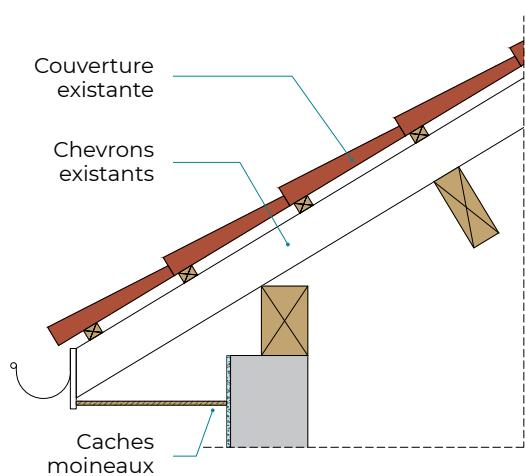


FIGURE 24 État existant

Étape 1. Dépose de la couverture et des éléments de rive

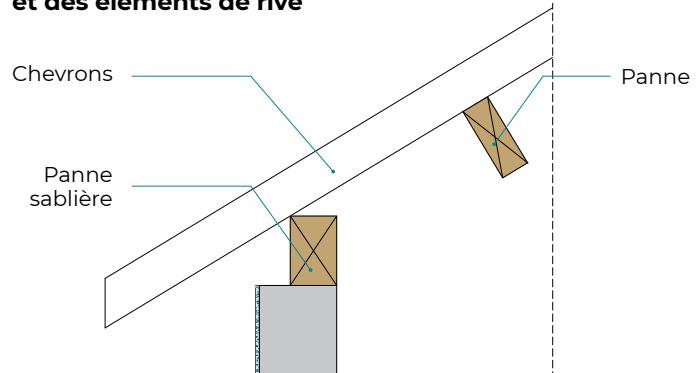


FIGURE 25 Dépose de la couverture et des éléments de rive

- Bien veiller à la protection de la maison pour une mise hors d'eau en cas de pluie. Le prolongement de la charpente peut être nécessaire si les débords de toit sont trop étroit pour le passage de l'isolation par l'extérieur des murs.
- Une coordination est indispensable entre les corps de métiers afin d'anticiper le lot ITE.
- Une alternative aux prolongements de la charpente est la mise en place de couvertine mais dans ce cas l'aspect du bâtiment extérieur sera modifié.

Étape 2. Mise en œuvre partiel du plafelage

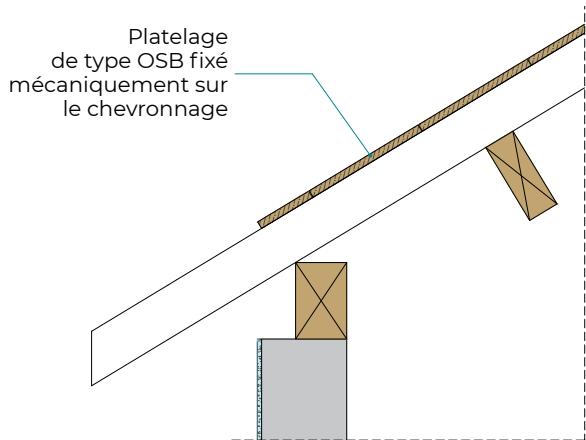


FIGURE 26 Mise en œuvre partiel du plafelage

Étape 3. Mise en œuvre de la membrane pare-vapeur

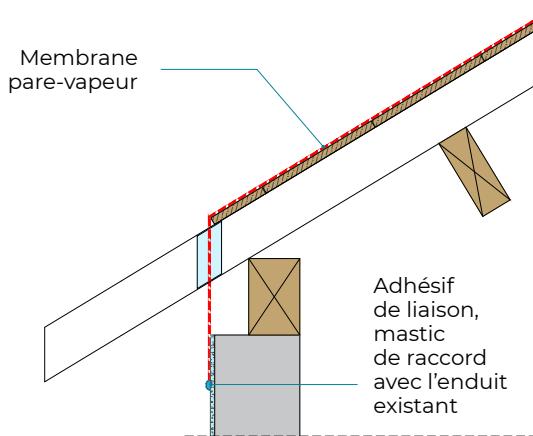


FIGURE 27 Mise en œuvre de la membrane pare-vapeur

- Une découpe de la membrane est nécessaire afin d'envelopper les chevrons.
- Assurer une étanchéité à l'air entre le chevron et la membrane au moyen d'adhésif.
- Vérifier la compatibilité de l'adhésif et du mastic avec l'enduit existant.

Étape 4. Mise en œuvre du plafelage périphérique et des planches de rives

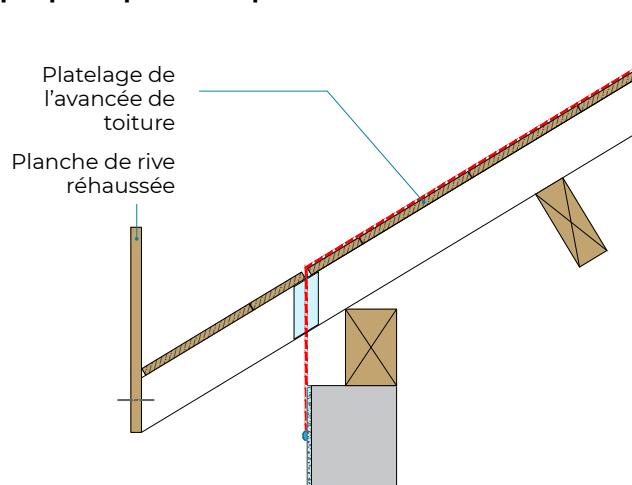


FIGURE 28 Mise en œuvre du plafelage périphérique et des planches de rives

Étape 5. Mise en œuvre de l'isolant

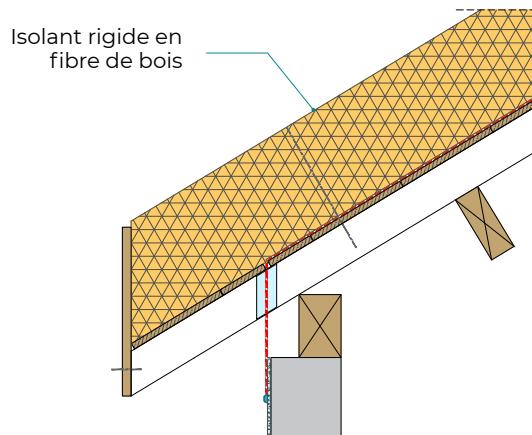


FIGURE 29 Mise en œuvre de l'isolant

- Bien veiller à la protection à l'eau de l'isolant en fibre de bois avant et après mise en œuvre.

Étape 6. Mise en œuvre de l'écran, de la couverture et des gouttières

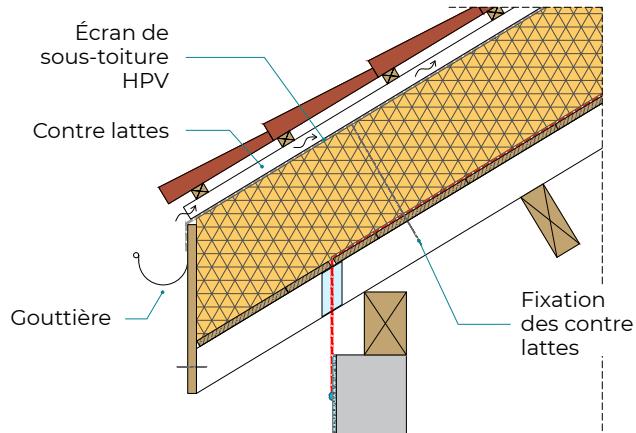
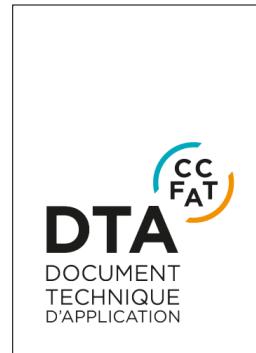


FIGURE 30 Mise en œuvre de l'écran, de la couverture et des gouttières

- La fixation des contres latte doit respecter les préconisations détaillées dans les avis technique du procédé de SARKING utilisé.
- La mise en œuvre de contre latte d'au moins 40 mm de hauteur lorsque cela est possible favorise la ventilation et est bénéfique pour le confort d'été.
- L'installation de naissance de descentes en attente avec conduit de rejet provisoire des eaux collectées est parfois nécessaire pour les éloigner du mur à isoler.



5.2.3 réception de l'ouvrage fini, condition d'usage et d'entretien



Pour en savoir plus
Consultez le document
CCFAT - SARKING

Pour en savoir plus
Consultez le PV Réception
travaux - Sarking - Pro'Réno

5.3. LOT ITE (ETICS EN FIBRE DE BOIS)

5.3.1. Conditions générales

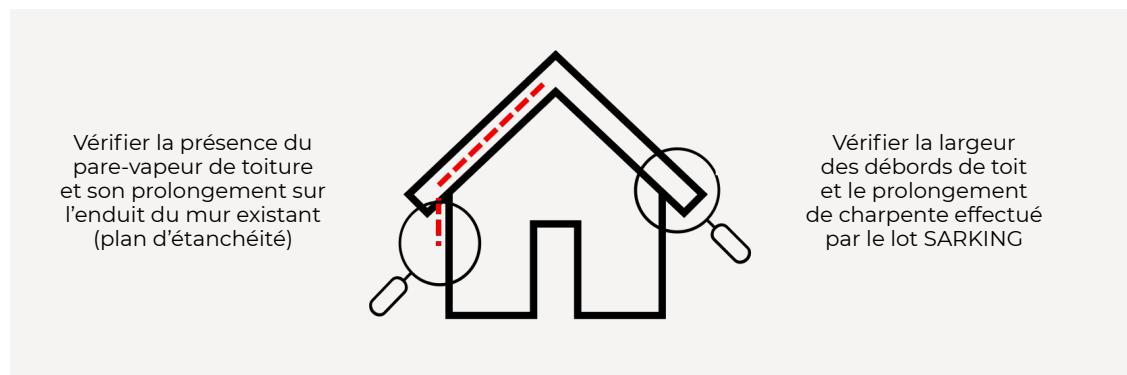
Se référer au paragraphe 3.3.1

5.3.2. Conditions particulières

Conditions particulières de stockage

Se référer au paragraphe 3.3.2

Conditions préalables



5.3.3. Les étapes principales de mise en œuvre

Étape 7. Mise en œuvre de l'isolation par l'extérieur (ETICS)

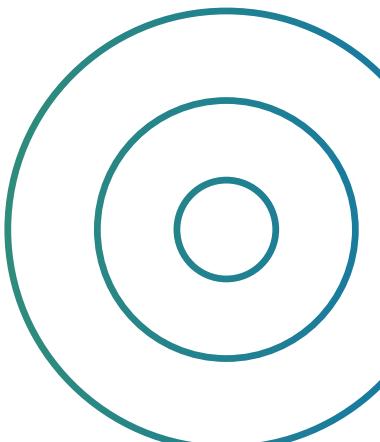
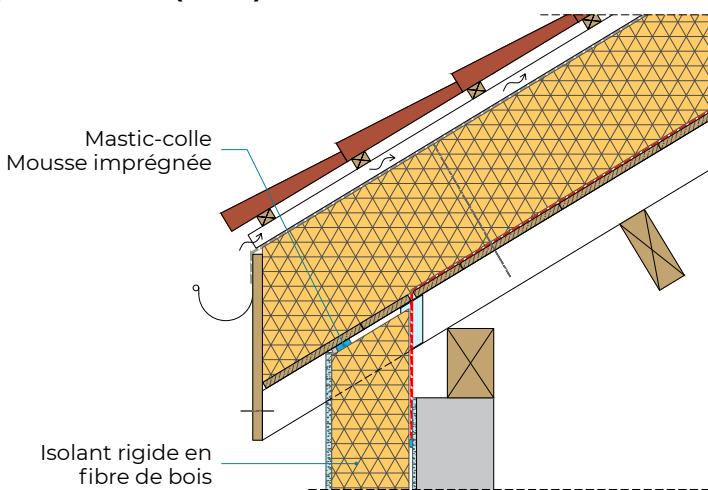


FIGURE 31 Mise en œuvre de l'isolation par l'extérieur

5.3.4. Réception de l'ouvrage fini, entretien et usage

Se référer au paragraphe 3.3.4



TRAITEMENT ESCALIER ET ITE (ETICS EN FIBRE DE BOIS)

Situation traitée

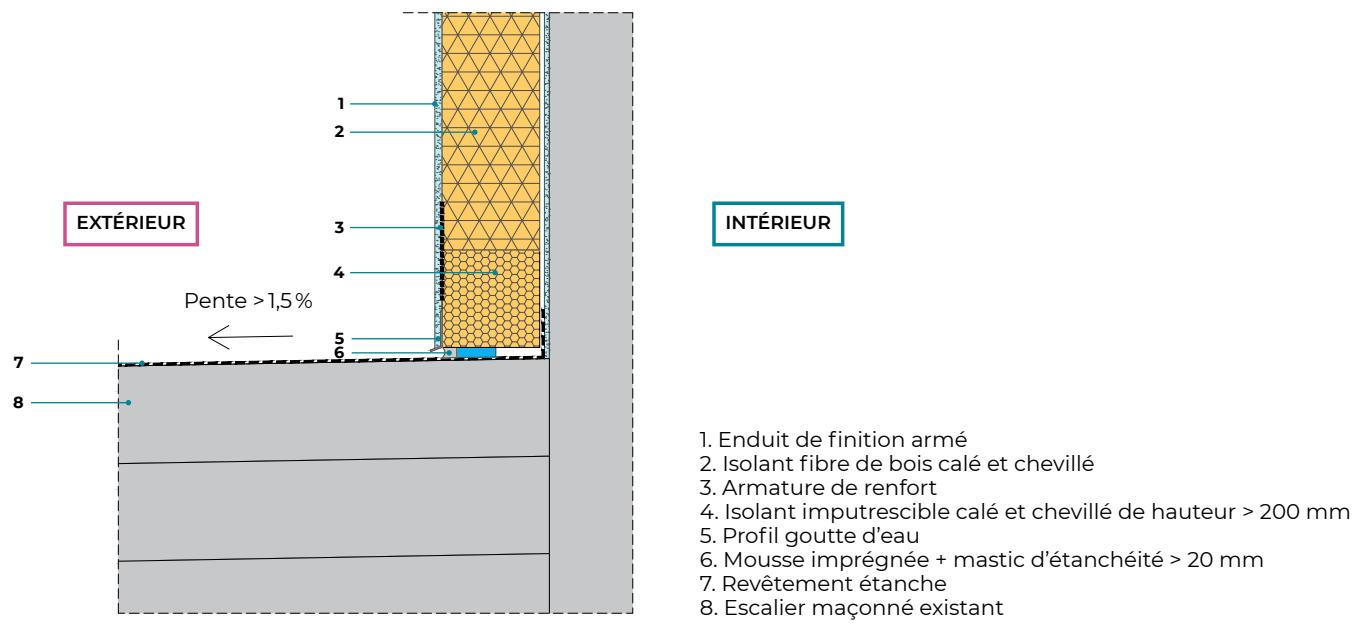
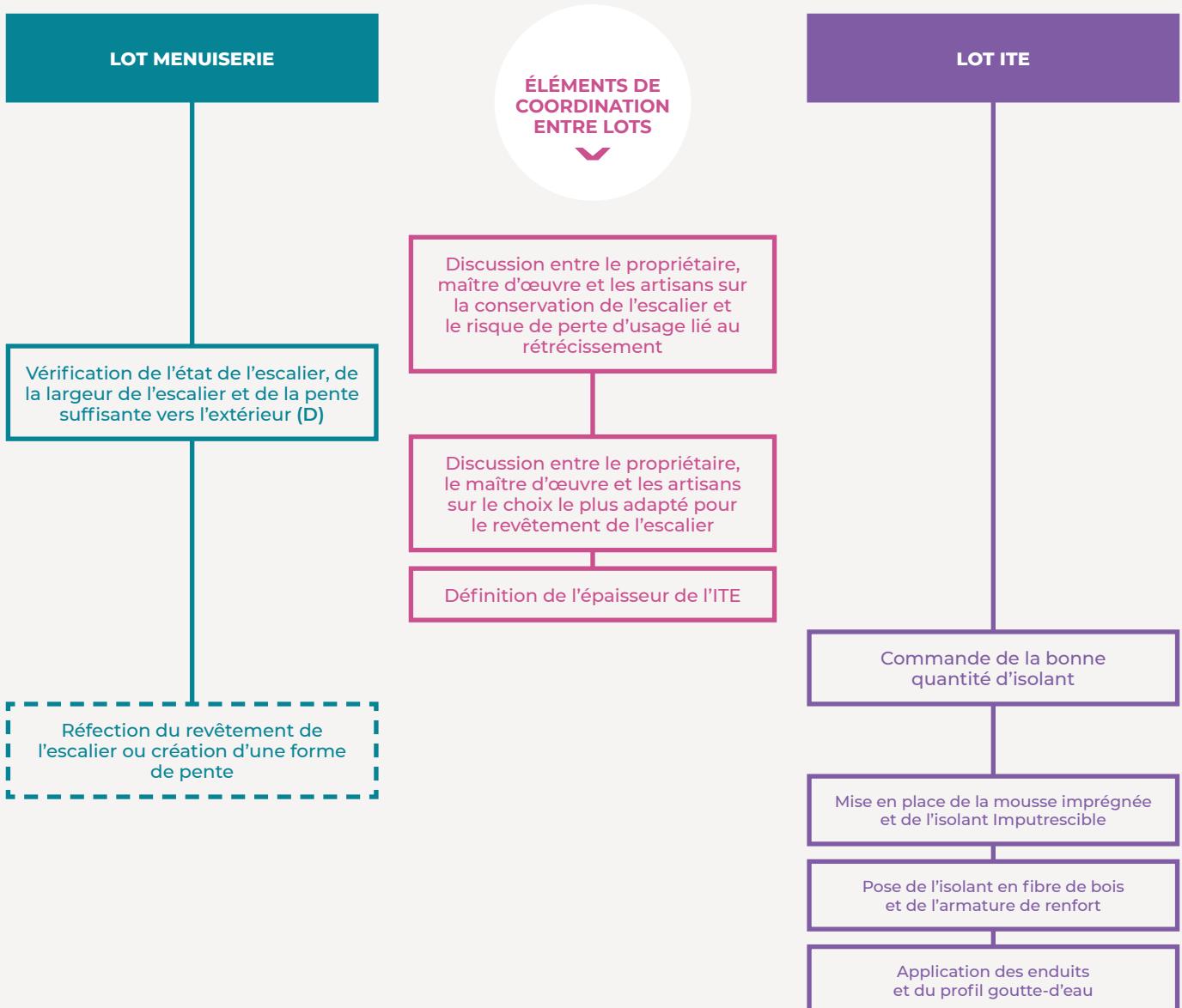


FIGURE 32 Traitement escalier extérieur et mise en œuvre ITE (ETICS en fibre de bois)

6.1. PHASAGE DES TRAVAUX

La conservation d'un escalier extérieur est un choix fonctionnel qui aura une incidence thermique sur la maison. En effet, il est complexe d'isoler l'escalier dans son entièreté. Un pont thermique, conséquent, subsistera. L'artisan ou le maître d'œuvre aura un devoir de conseil afin d'expliquer aux propriétaires les enjeux et les conséquences de leur choix. En cas de redistribution intérieure complète, les accès de la maison peuvent être modifiés et l'escalier latéral extérieur supprimé car l'entrée se fait par l'ancien sous-sol.

Si l'escalier est conservé et qu'une restauration est envisagée, la mise en œuvre des revêtements de surface sera faite en premier afin de traiter l'interface entre le mur existant selon les règles de mise en œuvre décrites dans les référentiels techniques (Règles professionnelles SEL, DTU 52.2...).



— — Optionnel

(D) Éléments de diagnostic

6.2. LOT ESCALIER

6.2.1. Conditions générales et conditions particulières

En fonction du type de revêtement envisagé, on pourra se référer aux référentiels techniques correspondant (par exemple : les règles professionnelles dans le cas des étanchéité liquide (SEL) ou DTU 52.2 en cas de revêtement céramique...).

6.2.2. Les étapes de mise en œuvre

Étape 0. État existant

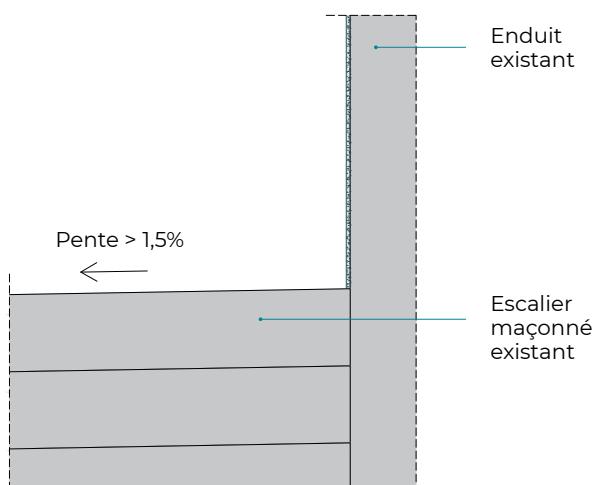


FIGURE 33 État existant

Étape 1. Remise en état de l'escalier et mise en œuvre du revêtement

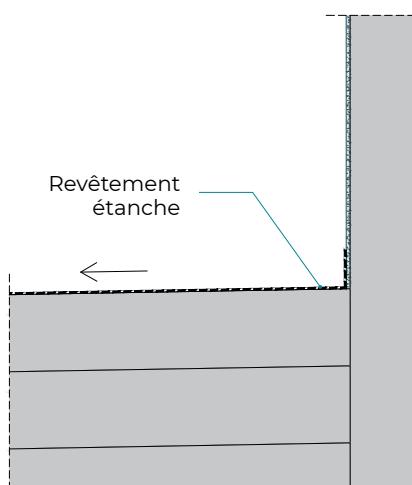


FIGURE 34 Remise en état de l'escalier et mise en œuvre du revêtement

- Vérifier la pente et l'écoulement vers l'extérieur (pente > 1,5 %).
- La mise en œuvre de l'isolation peut réduire significativement la largeur de passage de l'escalier.



- Le traitement et la réparation du revêtement de l'escalier n'est pas visé dans le présent document. Il convient de se référer aux règles de mise en œuvre relative aux revêtements visés (règles professionnelles pour la réalisation des étanchéités liquide, DTU 52.2 pour la pose de revêtements en céramique collés...).



6.2.3. Réception de l'ouvrage fini, entretien et usage

Se référer aux référentiels techniques correspondant aux revêtements mis en œuvre.

6.3. LOT ITE (ETICS EN FIBRE DE BOIS)

6.3.1. Conditions générales

Se référer au paragraphe 3.3.1

6.3.2. Conditions particulières

Conditions particulières de stockage

Se référer au paragraphe 3.3.2

6.3.3. Les étapes de mise en œuvre

Étape 2. Pose de la mousse imprégnée et de l'isolant imputrescible

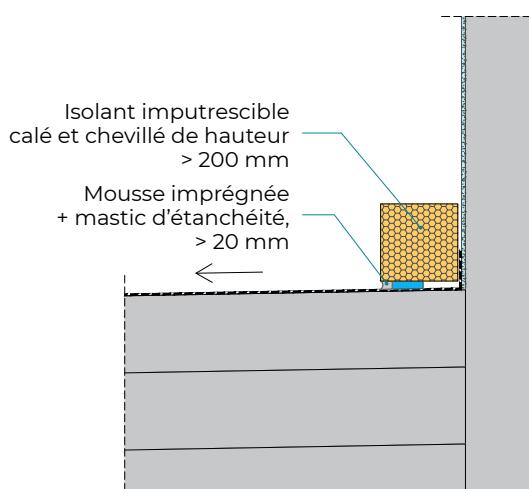


FIGURE 35 Pose de la mousse imprégnée et de l'isolant imputrescible

- S'assurer de la compatibilité de la mousse imputrescible et du mastic d'étanchéité avec le revêtement des marches.



Étape 3. Pose de l'isolant en fibre de bois et de l'armature de renfort

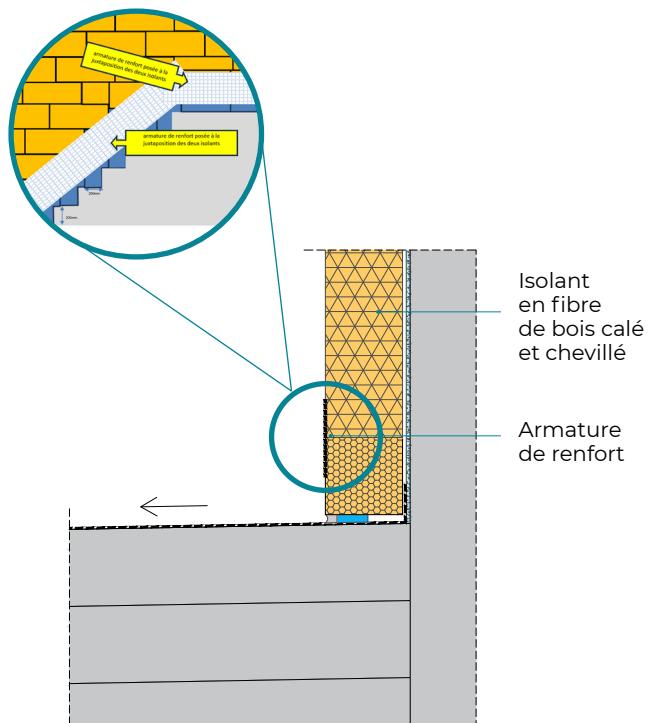


FIGURE 36 Pose de l'isolant en fibre de bois et de l'armature de renfort

Étape 4. Application des enduits et du profil goutte-d'eau

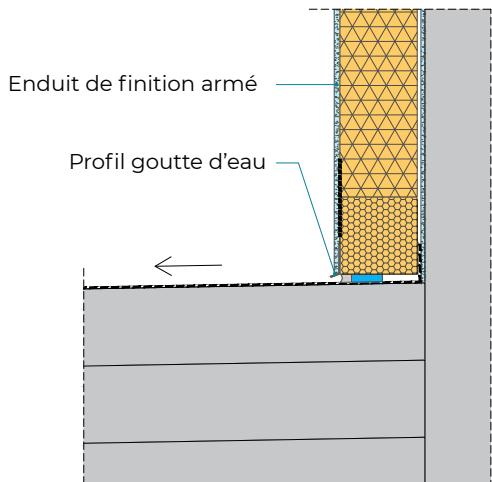


FIGURE 37 Application des enduits et du profil goutte-d'eau

- Le profil goutte d'eau est marouflé dans le sous-enduit avant la mise en œuvre de la trame



6.3.4. Réception de l'ouvrage fini, entretien et usage

Se référer au paragraphe 3.3.4

PARTENAIRES PROFEEL

Pouvoirs publics	Porteurs	Financeurs			
 MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE <small>Liberté Égalité Fraternité</small>	 ADEME AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE	 CSTB le futur en construction	 AQC	 Distridyn	 engie
 Agence nationale de l'habitat Anah	 DGEC DHUP		 edf	 Siplec E Leclerc	
Filière bâtiment					
 FDMC Fédération des Distributeurs de Matériaux de Construction	 FRANCE FÉDÉRATION PROMOTEURS IMMOBILIERS	 Fédération CINOV Les esprits indépendants ont leur collectif	 les Scop FEDERATION SYNTEC	 FEDERATION SYNTEC	 FIEEC FÉDÉRATION DES INDUSTRIES ÉLECTRIQUES, ELECTRONIQUES ET DE COMMUNICATION
 AIMCC Association française des industries des produits de construction	 CAPEB Artisanat du Bâtiment	 Pôle Habitat FFB	 L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT	 FILIANCE Filière de confiance	
 Unsfa L'UNION DES ARCHITECTES	 FRANCE ASSUREURS FAIRE AVANCER LA SOCIÉTÉ EN CONFIANCE	 ORDRE DES ARCHITECTES	 Untec	 FFB FÉDÉRATION FRANÇAISE DU BÂTIMENT	

Dans le cadre d'un chantier de construction ou de rénovation, plusieurs assurances sont obligatoires ou fortement recommandées, tant pour le maître d'ouvrage que pour les entreprises de construction et la maîtrise d'œuvre.



Maîtrises d'ouvrage

- Souscrire une **assurance Dommages-ouvrage (DO)** est obligatoire. Cette assurance préfinance, sans recherche de responsabilité, les travaux de réparation des dommages relevant de la garantie décennale des constructeurs.
- Vérifier que les entreprises missionnées sont bien couvertes par leur responsabilité civile décennale pour les lots techniques dont ils ont la responsabilité.



Entreprises de construction et maîtrise d'œuvre (architectes, BET...)

- Détenir une **assurance responsabilité civile décennale** pour les lots techniques dont ils ont la responsabilité ainsi qu'une **assurance responsabilité civile professionnelle (RC Pro)**.
- Pour la mise en œuvre ponctuelle de Techniques Non Courantes, se rapprocher de son assureur pour déterminer les options disponibles et obtenir une couverture adéquate.

Note : d'autres assurances (tous risques chantier, RC exploitation...) sont également vivement recommandées.

Pour toute demande d'information
sur le projet RESTORE
restore@cstb.fr


PROFEEL
Innover pour la rénovation des bâtiments

